



# Charte d'engagement du membre

Fédération Française de la Grande Remise — Édition 2026

## **Préambule**

---

Devenir membre de la Fédération Française de la Grande Remise, c'est rejoindre une communauté d'exception et porter, à chaque mission, les valeurs qui la fondent. Cette Charte traduit en engagements concrets l'esprit du Code de déontologie. En la signant, le membre fait de l'excellence une promesse personnelle.

## **Article 1 — Adhésion aux valeurs**

---

Je fais miennes les valeurs de la Fédération : excellence, discrétion, intégrité, respect et savoir-faire. Je m'engage à les incarner dans ma conduite professionnelle comme dans ma représentation de la Fédération.

## **Article 2 — Engagement de service**

---

Je m'engage à offrir à chaque client un service d'une qualité irréprochable, à anticiper ses attentes et à préserver en toute circonstance son confort, sa tranquillité et sa sécurité.

## **Article 3 — Discrétion absolue**

---

Je m'engage à observer une confidentialité totale et permanente sur tout ce qui concerne mes clients. Cette obligation ne souffre aucune exception et demeure après la fin de la mission comme après la fin de mon adhésion.

## **Article 4 — Conduite et présentation**

---

Je m'engage à une tenue, un maintien et un comportement exemplaires, dignes de la profession et de la Fédération, à la ponctualité en toute circonstance et au respect des personnes que je sers comme de mes confrères.

## **Article 5 — Respect du Code de déontologie**

---

Je reconnais avoir pris connaissance du Code de déontologie de la Fédération et je m'engage à en respecter chacun des principes. J'accepte que tout manquement puisse être examiné par la Commission d'Éthique et Déontologie.

## **Article 6 — Formation continue**

---

Je m'engage à entretenir et perfectionner mes compétences tout au long de mon activité, et à suivre les formations reconnues par l'Institut Français de la Grande Remise (IFGR) lorsqu'elles conditionnent l'accréditation ou le maintien du label.

## **Article 7 — Respect de la réglementation**

Je m'engage à exercer dans le strict respect des lois et règlements applicables à mon métier, à maintenir à jour mes titres, cartes professionnelles, habilitations et assurances, et à signaler sans délai toute évolution de ma situation.

## **Article 8 — Usage du label**

Je reconnais que le label « Luxury Chauffeur Certified France » est un label privé de la Fédération, distinct de toute accréditation d'État. Je m'engage à n'en faire qu'un usage loyal et conforme.

## **Article 9 — Conditions de maintien du label**

Je reconnais que le maintien de mon adhésion et du label est subordonné au respect du Code de déontologie et de la présente Charte, au paiement de la cotisation annuelle, à la mise à jour de mes formations et titres, et à une conduite conforme à l'honneur de la profession.

## **Engagement du membre**

Je soussigné(e), membre de la Fédération Française de la Grande Remise, déclare adhérer librement à la présente Charte et m'engager à en respecter l'ensemble des dispositions.

Nom et prénom : .....

Métier exercé : .....

Fait à ..... le .....

Signature du membre :

*Pour la Fédération. — [contact@ffgr.io](mailto:contact@ffgr.io) · [www.ffgr.io](http://www.ffgr.io) · IFGR, Institut Français de la Grande Remise.*